



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,*  
*Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)*

## **Assemblée générale ordinaire**

**Samedi 18 novembre 2023 à 16 heures, Bourse du travail à Tarbes**

### **ORDRE DU JOUR**

- I. Accueil et présentation du déroulement
- II. Rapport d'activités
- III. Rapport financier
- IV. Rapport moral
- V. Nomination d'un membre d'honneur
- VI. Modification des tarifs d'adhésion
- VII. Appel à candidatures pour les commissions et groupes
- VIII. Admission d'un membre dans la commission sorties-formation
- IX. Désignation des membres de la commission d'Appel en cas de recours pour exclusion
- X. Élection au Conseil d'administration
- XI. Questions diverses : la parole aux adhérents.

Votants présents : 108 - Pouvoirs : 40 - **Total des votants : 148**

Majorité : 75. Calcul : (nombre de votants/2) +1, arrondi à l'inférieur si le nombre de votants est impair.

### **I – ACCUEIL ET PRÉSENTATION DU DÉROULEMENT** par Hervé LATKOWSKI

Hervé LATKOWSKI, président de l'association ouvre la séance à 16 h 10 en ces termes :  
Je déclare cette assemblée générale ordinaire 2023 ouverte.

Merci à tous d'être venus nombreux à cette Assemblée générale.

Je tiens tout d'abord à remercier la ville de Tarbes qui met à notre disposition cette salle de façon gracieuse et qui nous permet de réaliser cette assemblée générale.

Chaque année, c'est un moment important et même s'il fait beau et que nous aimerions bien être en montagne, il faut aussi faire vivre notre association. La faire vivre, c'est la modifier, la faire évoluer en tenant compte des besoins que nous avons. C'est aussi la maintenir au bon niveau parmi les autres associations ou clubs faisant référence à la montagne. Notre particularité est, ne l'oublions pas, notre proximité avec le Parc national des Pyrénées auquel nous devons notre existence. On pourrait dire de nous que nous sommes la montagne avec le Parc en plus.

Nous accueillons d'ailleurs la directrice du Parc national des Pyrénées, Madame Mélina ROTH, qui nous fait l'honneur d'être présente à l'occasion de l'ouverture de cette Assemblée générale. Le président l'invite à prendre la parole. Elle salue notre engagement associatif et remercie les personnes qu'elle reconnaît qui participent aux différentes manifestations organisées par le Parc national. Elle constate la convergence de nos objectifs. Le Parc national prépare le programme des actions auxquelles les APNP apportent leur soutien. Elle nous communiquera les dates et rendez-vous le plus tôt possible. Elle nous souhaite une très bonne assemblée générale.

Le président reprend son propos.

Vous avez pu remarquer la présence de Jean-Louis REY dans le hall. À ma demande, il est venu vous présenter son dernier livre. C'est un honneur pour nous d'avoir un de nos adhérents qui publie. Il faut que l'ensemble de l'association connaisse Jean-Louis et sache que c'est une mine importante de connaissances dans le domaine du pyrénéisme. Le président lui demande s'il veut dire un petit mot, ce qu'il accepte. C'est la 33<sup>e</sup> année qu'il est adhérent de l'association. Il et a été encadrant et se consacre maintenant essentiellement au groupe Flore. La première sortie qu'il a organisée sur les pas des porteurs s'est déroulée avec un garde moniteur du Parc national. Il a également donné plusieurs conférences sur ce sujet. Il propose de venir consulter son ouvrage à la fin de l'assemblée générale.

## II – RAPPORT D'ACTIVITÉS présenté par Joëlle LE LAY, secrétaire générale

Ce rapport a été mis à disposition des adhérents dans les permanences depuis le vendredi 10 novembre. Il a pour objectif une présentation plus globale des activités de l'association.

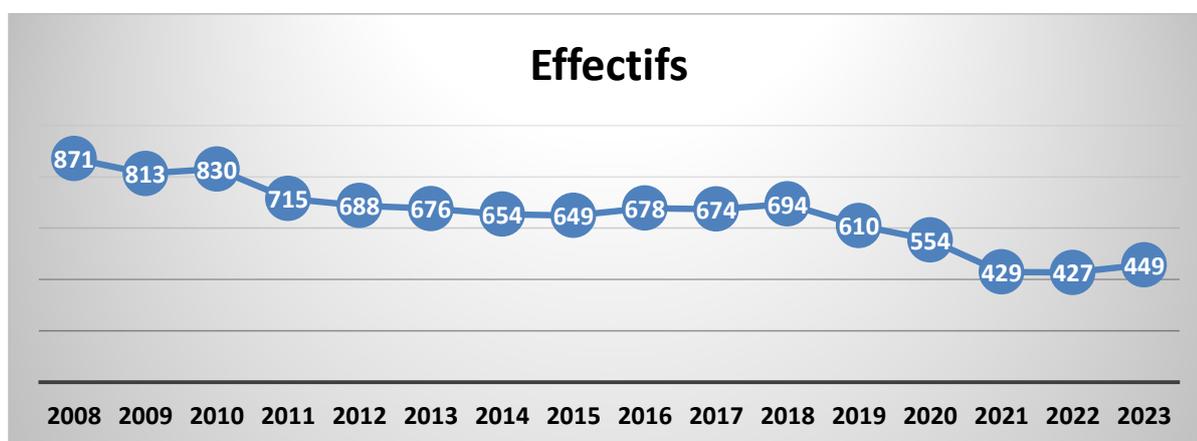
Les rapports complets de chaque commission, groupe et permanence se trouvent en annexe 1.

Les Amis du Parc national des Pyrénées (APnP), ce sont des femmes et des hommes, des activités internes à l'association et avec des partenaires, qui nécessitent une communication multiforme.

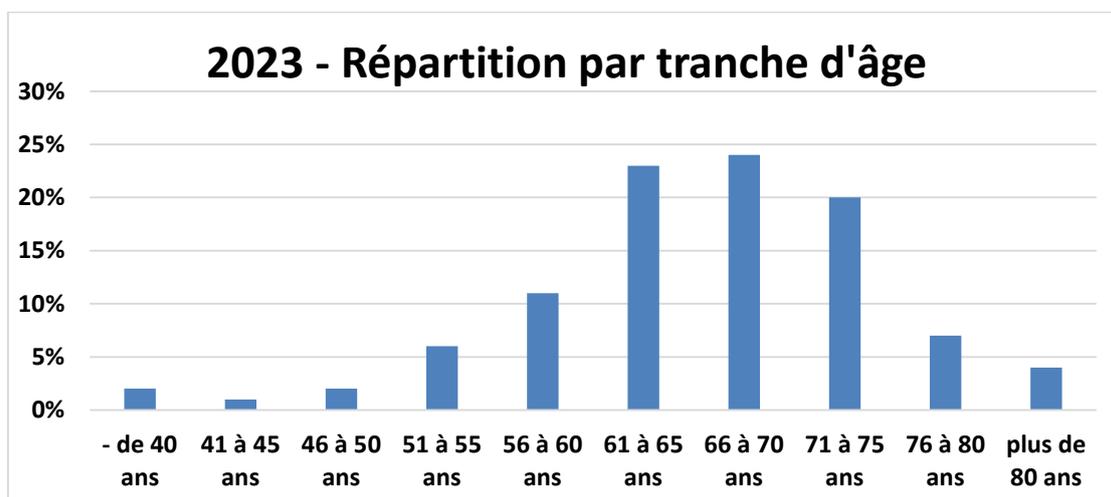
### DES FEMMES ET DES HOMMES

Des adhérents qui participent d'une manière ou d'une autre à la vie de l'association.

Leur nombre a connu une baisse au fil de la création d'autres associations ou clubs de randonnée et surtout à cause de la crise du covid. Une légère remontée des effectifs semble s'amorcer.



On compte 449 adhérent(e)s dont une majorité de femmes (61%) et de plus de 65 ans (55%).



21 Pass'Randos se sont ajoutés cet été et ont abouti pour la plupart à une adhésion en septembre.

### Des bénévoles qui s'investissent

239 activités bénévoles sont assurées par 137 personnes. Certains adhérents cumulent les fonctions.

Exemple : administrateur, responsable d'une commission, encadrant et référent.

91 encadrants, dont 51 chefs de file. Ils organisent des sorties, leur reconnaissance, veillent à la sécurité des participants, se sont formés.

23 permanents, 15 administrateurs, 49 adhérents dans les commissions et 58 dans les groupes.

Des organisateurs et coordinateurs de projets : Serge MAS pour les rencontres avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises, Janick CAZAUBON pour le festival Image Nature de Cauterets, Françoise CAVALIER pour l'organisation de l'accueil de l'assemblée générale...

Des représentants de l'association auprès des partenaires, principalement le Parc national des Pyrénées : Hervé LATKOWSKI, Janick CAZAUBON, Didier DABBADIE.

N'oublions pas ceux qui font « tourner la boutique » en se rendant extrêmement disponibles, quasi quotidiennement pour certain(e)s, malgré les problèmes personnels de santé notamment qu'ils ont comme tout un chacun. Peu nombreux, ils sont connus des adhérents ou non : Françoise DALIGAUX, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Pierre MIR..., soutenus par des personnes qu'on ne peut toutes citer ici. Leur travail est indispensable en secrétariat, gestion administrative, matérielle, financière, relationnelle, juridique, gestion des ressources humaines et ce de manière particulièrement intensive cette année. En effet, notre secrétaire Valérie RAVOIRE a quitté fin mai le poste qu'elle occupait depuis six ans d'une manière exceptionnelle, mettant en place des outils très utiles aux adhérents mais qui prennent du temps, grâce à des horaires dépassant largement son contrat. Elle a continué son bénévolat, accompagnant les secrétaires recrutées successivement.

Tous les noms des bénévoles sont répertoriés dans l'annexe 2 intitulée « Les acteurs bénévoles des APNP ». Remercions Françoise CAVALIER et Pascale LATKOWSKI qui ont effectué ce travail de fourmi.

### **DES ACTIVITÉS INTERNES À L'ASSOCIATION ET AVEC DES PARTENAIRES**

Elles nécessitent une organisation sérieuse, adaptée et adaptable propre à :

#### **Organiser et encadrer des sorties, formations et séjours**

Sur le thème des lacs cette année, le nombre de sorties a été sensiblement équivalent à celui de l'année précédente bien qu'en légère baisse : 560 // 604. Elles sont très diverses, randonnées pédestres, en raquettes, à ski, marche nordique et aussi sorties à thème : balisage, botanique, escalade et via ferrata, faune, géologie, patrimoine, yoga et à caractère festif ou de cohésion.

Les formations proposées ont été en augmentation : 51 // 39, ainsi que les séjours : 31//28.

Les encadrants des APnP ont également proposé des sorties avec le Parc national des Pyrénées (PnP), La République des Pyrénées, les organisateurs d'Eldorado, la ville de Saint-Lary-Soulan pour les 24 heures de la biodiversité, ainsi que la ville de Pau dans le cadre de l'opération « En forme à Pau » à l'initiative de Tina BANOS.

En plus de sorties d'initiation ouvertes à tous les adhérents, le groupe Balisage assure l'entretien des sentiers en lien avec la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée).

#### **Concevoir des projets, débattre**

12 réunions des instances officielles avec compte rendu mis en ligne sur le site dont quatre du Conseil d'administration et huit en commissions : deux pour la Communication, une pour les Relations avec le PnP, deux pour les Sorties-formation, trois pour les Statuts-règlement intérieur.

Des réunions transversales fructueuses. Exemple : celle entre les APnP et le PnP qui a permis de formaliser le signalement des « Points noirs » que Jean-Marie DELADERRIÈRE coordonne.

Des réunions en petit groupe en présentiel ou à distance pour travailler sur les modalités de rupture conventionnelle de contrat à durée indéterminée et celles pour procéder aux recrutements d'une nouvelle secrétaire.

#### **Prendre des décisions**

L'assemblée générale du 19 novembre 2022 a adopté les rapports (moral, d'activités, financier), désigné les membres des commissions et élu les quatre candidats au Conseil d'administration (CA).

Les membres du Conseil d'administration débattent et prennent des décisions : 21 votes en 2022-2023 dont 16 lors des quatre réunions. Cinq fois la décision ne pouvant attendre le prochain CA, les administrateurs ont été consultés par voie électronique et les votes entérinés dans le compte rendu suivant.

Ces décisions permettent de faire fonctionner l'association dans les meilleures conditions et notamment d'affiner le règlement intérieur et le respect de la réglementation, grâce à la veille juridique assurée par des administrateurs.

## **UNE COMMUNICATION MULTIFORME**

### **Communication interne**

Les comptes rendus des réunions du Conseil d'administration, des commissions et du groupe Flore sont mis en ligne à usage exclusif des adhérents, le plus tôt possible après leur tenue.

Le responsable de la commission Sorties-formation Thierry COUMEL tient à jour le programme des sorties au fur et à mesure des ajouts, annulations et modifications.

Les adhérents sont informés de toute nouveauté grâce aux « Dernières minutes » sur le site internet. La secrétaire administrative envoie des courriels pour avertir les adhérents déjà inscrits aux sorties de leur modification ou annulation.

Des ateliers numériques ont été organisés en juin par Françoise DALIGAUX et Valérie RAVOIRE dans les locaux de Pau, l'un à l'intention des encadrants, l'autre à celle de tous les adhérents, afin de les familiariser avec l'outil internet et plus particulièrement notre site.

### **Communication interne et externe**

Les permanences sont un lieu privilégié d'accueil physique et téléphonique, de rencontres et d'information pour les adhérents et toute personne désirant des renseignements. Elles offrent également la possibilité d'emprunter ou consulter sur place de nombreux ouvrages et documents. Elles tiennent à disposition des adhérents les bons de réduction de différents magasins de sports.

Le programme papier est certes une « vitrine » des APnP, il est apprécié dans les forums d'associations. Mais son coût augmente tous les ans et les ventes ne suivent pas. Les encarts publicitaires ne font plus recette. Sa production prend beaucoup de temps et il n'est plus à jour dès sa parution. Sa suppression après le numéro 247 sera évoquée lors de l'assemblée générale et une décision sera prise lors du conseil d'administration qui suivra.

La page Facebook des APnP créée, gérée et alimentée régulièrement par Françoise DALIGAUX constitue une véritable mine d'informations sur les activités de l'association et aussi sur tout ce qui intéresse la montagne. 214 publications en 2022-2023. Audience fin août 2023 : 261 mentions « J'aime » et 374 followers (136 nouveaux, 14 abandons).

Le site internet [www.APnP.fr](http://www.APnP.fr)

Il offre des informations que peu consultent. De nombreux adhérents se limitent à l'inscription aux sorties et au visionnage des albums photos.

Outil devenu indispensable aux adhérents et à la promotion de l'association, il engendre des difficultés liées au manque de moyens financiers et humains pour le gérer.

Le remplacement du précédent site avait heureusement été acté en temps voulu. La préparation du nouveau site avait commencé sereinement en juillet 2022 avec l'agence Happiness. Elle a nécessité dix après-midis de rendez-vous chez notre prestataire, une présentation des fonctionnalités à la réunion des encadrants du 10 mars, la réalisation et l'envoi des modes opératoires aux adhérents, aux encadrants et aux bénévoles-photos.

Un très gros travail de saisie des 429 adhérents a été réalisé pendant les fêtes de fin d'année 2022 par Françoise DALIGAUX, Pierre MIR et Valérie RAVOIRE. À compter du 21 mars 2023, l'ancien site ne permettait même plus aux adhérents de s'inscrire aux sorties. Le 4 avril lors du rendez-vous chez Happiness avec Françoise DALIGAUX et Valérie RAVOIRE en présence d'Hervé LATAKOWSKI, il a été décidé de ne plus chercher de béquilles pour le précédent site mais de se focaliser exclusivement sur le nouveau afin d'avancer la bascule au 17 avril au lieu du 15 mai comme initialement programmé.

Les 57 sorties du programme n° 244 comprises entre le 17 avril et le 31 mai ont été ressaisies sur le nouveau site par Françoise DALIGAUX et Valérie RAVOIRE pour ne pas solliciter les encadrants.

Le nouveau site a été accessible le 18 avril au soir et les adhérents ont pu commencer à se réinscrire aux sorties du mois de mai. Les adhérents qui ont eu des difficultés de connexion ont pu trouver un soutien sans faille auprès de Pierre MIR et Valérie RAVOIRE.

La permanence de Pau a dû travailler en mode manuel jusqu'à fin avril car les inscriptions de la deuxième quinzaine d'avril avaient commencé à se faire sur papier.

Le suivi du site avec Happiness continue. Quelques adaptations sont encore en cours.

### **Communication externe**

Essentielle pour faire connaître l'association, attirer de nouveaux adhérents et financeurs.

#### **Média écrits et audio**

Les panneaux lumineux de la ville de Tarbes ont été utilisés, notamment pour les Pass Randos.

Les APnP sont répertoriés dans l'annuaire des associations de la ville de Tarbes. Les démarches laborieuses pour obtenir la même parution à Pau sont restées infructueuses à ce jour.

Chaque semaine la permanence 65 envoie la liste des sorties à la presse béarnaise et bigourdane.

La République des Pyrénées a sorti un hors-série cet été avec une présentation des APnP, ainsi que des sorties proposées par les encadrants de l'association et ouvertes à tout public.

La radio France Bleu Béarn Bigorre a ouvert son antenne successivement aux deux responsables des permanences Chantal MENAUD et Catherine LAURENS pour parler des APnP.

#### **Manifestations**

Les 10 et 11 septembre 2022 les APnP étaient au Forum des associations de Tarbes, le 10 septembre à celui de Pau, le 31 mars 2023 un stand les identifiait au Salon des seniors à Tarbes (parc des expositions) puis les 10 et 11 juin 2023 à la première Braderie des sports et loisirs.

Fin mai, l'association avait un stand au festival ELDORANDO à Arrens-Marsous.

Elle était également présente à Pau pour la Rencontre de la vie associative le 17 juin.

La communication est l'affaire de la commission Communication et aussi de nombreux autres bénévoles.

Elle est l'affaire de tous les adhérents. À travers leurs comportements et leurs discussions, ils font rayonner les Amis du Parc national des Pyrénées.

### **Annexes**

Annexe 1 : les textes des activités des commissions, groupes et permanences sont rédigés par leurs responsables.

Commission Festivités : Élisabeth LABAT

Commission Communication : Bernard CANUT-ROCAFORT

Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées : Didier DABBADIE

Groupe Environnement : Hervé LATAKOWSKI

Groupe Flore : Janick CAZAUBON

Commission Sorties-formation : Thierry COUMEL

Groupe Balisage : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Groupe Référents : Fabienne MONCHAU

Commission Statuts-règlement intérieur : Yves ÉMENT

Permanence de Pau : Catherine LAURANS

Permanence de Tarbes : Françoise CAVALIER.

- Annexe 2 : Les acteurs bénévoles de l'association.

Elle rend hommage nominativement à toutes les personnes qui offrent aux autres adhérents un peu ou beaucoup de leur temps et de leurs compétences. Certaines modifications ont déjà été apportées depuis l'envoi des documents aux adhérents. N'hésitez pas à signaler les omissions afin que la liste finale soit la plus exacte possible.

Et pour l'année qui commence, n'hésitez pas à les rejoindre.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport. Pas de question.

**Vote pour l'approbation du rapport d'activités :  
Pour à l'unanimité**

### **III – RAPPORT FINANCIER** présenté par Pascal COURTIN, trésorier

#### **Compte de résultat 2022-2023**

##### Constats

Nous avons budgété 450 adhérents, nous en avons eu 449.

Par conséquent, les recettes sont dans la lignée de ce qui était prévu.

Tous les adhérents n'achètent pas le programme, ce qui nous coûte presque 1 000 euros.

Dans ce contexte, les dépenses ont été contenues par rapport au budget.

À signaler une charge exceptionnelle de 3 700 euros concernant la prime de rupture conventionnelle et les charges sociales associées suite au départ de notre salariée.

Cette charge exceptionnelle a été en partie compensée par les produits exceptionnels suivants :

- un don de notre ancienne salariée de 900 euros.
- une reprise sur une provision pour report de charges sociales pendant la période du covid, devenu sans objet, de 1 297 euros.

Sans ces deux écritures, le déficit pour l'année écoulée aurait été de plus de 3 000 euros.

Il serait souhaitable dans ce contexte d'augmenter les cotisations pour couvrir les charges fixes.

##### Les dépenses

Le total des dépenses s'élève à 27 746 € (prévu : 24 330)

- Chauffage, électricité : 862 € (prévu : 800)
- Fournitures de bureau, entretien : 619 € (prévu : 1 200)
- Loyer Cité des Pyrénées : 2 498 € (prévu : 2 350)
- Maintenance matériel informatique : 866 € (prévu : 1 000)
- Services extérieurs, formation : 872 € (prévu : 800)
- Programmes et timbres : 2 121 € (prévu : 1 850)
- Assurances : 1 741 € (prévu : 2 000)
- Frais AG, repas, réunions : 978 € (prévu : 700)
- Télécom, internet : 1 255 € (prévu : 1 400)
- Salaires, charges sociales : 11 779 € (prévu : 15 500)
- Amortissements : 414 € (prévu : 1 100)
- Divers, charges exceptionnelles et antérieures : 3741 € (prévu : 300)

##### Les recettes

Pour cet exercice le total des produits s'élève à 26 799 € (prévu : 23 412)

- Cotisations adhérents : 17 276 € (prévu : 18 000)
- Subventions reçues : 2 950 € (prévu : 3 050)
- Ventes des programmes : 1 124 € (prévu : 1 500)
- Cotisations d'assurance Albingia : 1 608 € (prévu : 1 800)
- Dons des adhérents : 877 € (prévu : 1 000)
- Locations et divers : 200 € (prévu : 297).
- Reprise sur réserve : 0 € (prévu : 3 550)
- Produits exceptionnels : 2 276 (prévu : 0)

##### Le résultat

Les recettes sont de 26 799 € et les dépenses à 27 746 € ce qui laisse un déficit de 947 €.

##### Questions posées dans l'assistance

- D'où viennent les subventions ?

Ville de Pau 1 750 euros, ville de Tarbes 400 euros (mais gratuité du loyer accordée pour le local) et PnP 800 euros.

- Les dons sont-ils déductibles des impôts ?

Oui à hauteur de 66%, l'association étant reconnue d'intérêt général.

## **Bilan comptable au 31 août 2023**

### Actif

- Immobilisations non amorties  
Nouveau site internet : 3 079 €  
Matériel de montagne : 517 €  
- Créances et charges d'avance  
Subvention Parc national à recevoir : 800 €  
- Trésorerie  
Banques : 32 079 €  
Caisse : 214 €  
**Total actif : 36 689 € (40 830 € en 2022-2023).**

### Passif

- Fonds associatif : 29 841 €  
- Réserve actions culturelles : 5 500 €  
- Réserve aide Crédit Mutuel : 2 000 €  
- Perte 2022-2023 : - 947 €  
- Dus aux fournisseurs : 255 €  
- Produits constatés d'avance : 40 €  
**Total Passif : 36 689 €.**

Le montant du fonds associatif plus les réserves peut sembler élevé. Mais d'une part le fonds associatif provient de dons avec des conditions spécifiques d'utilisation. D'autre part cette somme pourrait être vite épuisée dans certaines circonstances : la création d'un nouveau site internet coûterait environ 30 000 euros.

## **Budget prévisionnel 2023-2024**

Il a été voté par le Conseil d'administration le 16 octobre 2023. Voir son compte-rendu.  
Il a été élaboré avec une hypothèse de 480 adhésions.  
Les dépenses exceptionnelles liées à la rupture du contrat de notre ancienne salariée ne seront évidemment pas renouvelées durant l'année à venir.  
Dans ce contexte, nous présentons un budget équilibré avec 25 430 euros de recettes et autant de dépenses. Nous ne prévoyons pas de puiser dans les réserves.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport financier.

**Vote pour l'approbation du rapport financier :  
Pour à l'unanimité**

## **IV – RAPPORT MORAL** présenté par Hervé LATKOWSKI, président

Mes chers Amis,

Nous voici déjà à cette assemblée générale. Le temps passe trop vite car cette assemblée montre qu'une année à nouveau s'est écoulée.  
Cette assemblée est aussi un moment de joie car elle nous permet de nous retrouver, d'échanger, de fixer des objectifs, d'envisager notre avenir commun. C'est un moment exceptionnel chaque année. C'est un moment qui est le vôtre, même si ceux qui le préparent sont plutôt proches de l'estrade.  
À titre personnel, c'est un moment que j'apprécie car il me permet d'être au plus près des attentes de chacun, même si toute l'année, c'est aussi ce que nous cherchons. Là, aujourd'hui, nous pouvons engager des conversations et débattre de ce que doit être notre association.

Tout d'abord et avant tout, permettez-moi de remercier la vice-présidente Françoise DALIGAUX. Par la force des choses et pour des raisons de santé, j'ai été indisponible un moment assez long, trop long. Françoise a été là, présente à chaque instant et je voulais très sincèrement lui dire merci, publiquement, pour le travail qu'elle a effectué. Il a fallu à Françoise beaucoup de disponibilités pour suivre les activités de l'association et maintenir le cap dans des instants où nous étions fragilisés au niveau du secrétariat. Merci Françoise pour ton aide.

Permettez-moi également de remercier notre secrétaire générale Joëlle LE LAY qui, elle aussi, n'a pas compté son temps et son énergie au service de l'association. J'ai particulièrement apprécié ce soutien car il m'a permis d'avoir l'esprit ailleurs à un moment où c'était nécessaire. Nous avons tous des difficultés personnelles, à différents niveaux. Être un élu au Conseil d'administration ne constitue pas un métier avec ses obligations. S'investir pour l'association comme le font Françoise et Joëlle mérite vraiment de l'admiration, la mienne en tout cas. Vraiment, un très grand merci à vous deux. Je n'oublie pas non plus le travail du Conseil d'administration sans lequel rien n'est possible.

Dans ce rapport moral, j'aborderai deux points.

Le premier point concerne mes préoccupations. On y verra que les choses ne sont pas toujours drôles, loin s'en faut. Le deuxième vous donnera les évolutions de l'association, ses modifications, plus ou moins transparentes pour les adhérents, évolutions qui sont faites ou qui sont inéluctables si nous voulons suivre le rythme de notre société.

### **Commençons par les préoccupations**

Elles ont été et sont encore nombreuses. Elles ne sont pas concentrées sur un seul domaine mais très diverses.

**Nous avons changé de secrétaire.** Valérie a quitté cet emploi pour se tourner vers d'autres objectifs. Nous avons dû recruter, par deux fois. Nous avons prévu un tuilage entre Valérie qui partait et la nouvelle secrétaire. Nous avons pu faire ce tuilage à partir de mai. Toutefois, durant la période d'essai, la secrétaire n'a pas souhaité poursuivre et nous a quittés. Il a fallu tout recommencer à zéro et recruter de nouveau avec la difficulté de ne plus pouvoir faire de période commune entre la secrétaire partante et celle qui arrivait. En effet, nous avons prévu un budget pour ce recouvrement et cette prise de consignes, ce budget n'était pas extensible.

Il est à souligner que Valérie, de façon volontaire et bénévole est venue au siège administratif afin de donner des consignes à Laurence MARHIC, notre secrétaire actuelle.

La tâche du secrétariat est importante. Valérie avait l'atout d'être employée par l'association mais également adhérente. Elle en avait donc une très bonne connaissance. De plus, la frontière entre les heures de travail rémunérées et les dépassements d'horaires est délicate à déterminer lorsqu'on est adhérent dans l'association pour laquelle on travaille.

Actuellement, notre secrétaire est en période d'essai jusqu'à la fin décembre. Les connaissances à posséder sont complexes, diverses, et les imprévus fréquents. Nous faisons tout ce qu'il faut pour que la situation se régularise et que nous retrouvions une sérénité dans le domaine du secrétariat car ce poste réclame une très grande autonomie. Je suis fréquemment à Pau mais ne peux me substituer à la secrétaire. Il en est de même pour les membres du Bureau.

Je ferai aussi un aparté en évoquant Pierre MIR qui est très présent à la permanence de Tarbes et qui remplit quasiment le rôle d'un deuxième poste de secrétaire, gratuit celui-là, mais au combien important et non moins efficace.

**Les finances** sont préoccupantes car il a fallu, ces dernières années, puiser dans nos réserves. Ces dernières ne sont pas infinies. Même si elles peuvent paraître importantes à certains, il ne faut pas oublier qu'il ne peut y avoir de dépenses s'il n'y a pas de recettes. Nous y reviendrons tout à l'heure, après les rapports, car il est à mon sens inéluctable que le montant des cotisations évolue. Les tarifs des adhésions n'ont pas bougé depuis douze ans.

Toutes ces dernières années, ce n'était jamais le bon moment de penser à modifier le montant des adhésions. Effectivement, il y a toujours eu des faits importants pouvant empêcher d'effectuer une augmentation sans mettre en danger l'association. Il n'était pas concevable d'envisager de proposer une

modification des cotisations au moment de la dissolution des comités en tant qu'associations. De même, pendant la covid où nous avons perdu des adhérents, il était hors de question d'augmenter les cotisations. La difficulté vient, en plus, du fait qu'une modification du montant des cotisations ne peut être réalisée que par un vote en assemblée générale. C'est inscrit dans nos statuts. Comme les assemblées générales n'ont lieu qu'une fois par an, lorsque la date est passée, il faut le programmer pour l'année suivante en espérant qu'entre temps, un imprévu n'empêche pas une telle proposition à votre Assemblée.

**Le coût du programme papier** est lui aussi une de nos préoccupations. Nous avons petit à petit augmenté son tarif qui est en ce moment à dix euros pour les deux programmes qui couvrent une année et ceci alors que nous ne sommes toujours pas à l'équilibre dans le budget. L'association perd de l'argent sur un programme qu'elle vous fait payer dix euros alors qu'il est obsolète dès sa parution. Faut-il donc continuer à augmenter son prix ou faut-il arrêter sa parution sous cette forme ? C'est une question sur laquelle le Conseil d'administration doit se pencher très rapidement. Si la décision est prise, le programme 247, donc printemps - été 2024, serait le dernier programme sous cette forme.

**Le nombre d'adhérents** est un souci chaque année. Nous remontons très doucement la pente (432 le 18 novembre soir). Vous avez constaté par les chiffres fournis dans le rapport d'activité que la covid nous avait fait beaucoup de mal.

Les adhérents sont devenus individualistes et ont pris l'habitude de la solitude. Ils n'ont pas repris l'envie du partage et du groupe. C'est dommage car la force vient du groupe et non de l'individualité.

Nous remontons les chiffres des adhésions grâce aux actions de communication. Vous avez vu qu'elles sont très nombreuses. Internet est très présent mais pas seulement. Les moyens traditionnels comme les forums d'associations marchent bien également.

Depuis deux ans, nous avons contribué à l'élaboration d'un numéro hors-série de "La République des Pyrénées", média béarnais dans lequel nous proposons des itinéraires de sorties. Les ventes de ce hors-série sont importantes et nous y avons notre part. De fait, nous avons une nette augmentation des adhésions dans les Pyrénées-Atlantiques. Sans que ce soit directement lié, c'est une affaire de bouche à oreille. On ne sait pas où on a vu marqué quelque part Amis du Parc national des Pyrénées mais on l'a vu. Donc, quand on cherche une association, les APnP apparaissent alors comme une évidence. Tout est lié. Nous devons rayonner par tous les moyens.

**La désaffection des adhérents** est nette dans les activités de cohésion ainsi que celles de la formation. C'est aussi un problème. On a bien noté que des randos café n'ont pas eu un grand succès alors que c'est une initiative pour rassembler les adhérents de différents niveaux. On a pu avoir un peu de monde dans une de ces sorties lorsque nous avons autorisé d'autres sorties le même jour. Ce qui est tout de même incompréhensible.

Les grillades à Bernadaus ont eu peu de succès, moins de 40 personnes, alors que nous avons déjà été 90. Faut-il conserver cette activité ou la modifier ?

Chaque année, nous sommes moins nombreux à la galette des rois.

Une autre désaffection est pour la formation.

Un stage Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) a dû être annulé alors que c'est l'association qui finance cette formation. Il est à noter que dans d'autres associations ou clubs, des formations, qui sont à la charge des adhérents, sont obligatoires pour accéder à certaines sorties ou activités.

**Face aux problèmes rencontrés, le Conseil d'administration et les commissions font régulièrement évoluer l'association.**

Ces évolutions sont très nombreuses et, comme les préoccupations, très diverses.

Tout d'abord **le changement de site**. Fort heureusement nous avons une équipe très clairvoyante. Nous avons initié un travail de rénovation du site dès l'an dernier et bien nous en a pris car vous avez pu le remarquer en début d'année, il est arrivé un moment où les adhérents ne pouvaient plus s'inscrire en ligne. Il a fallu revenir à une inscription par téléphone aux permanences. Si nous avions attendu avant de lancer l'étude d'un nouveau site, nous n'en aurions peut-être pas en ce moment. Étant donnée l'anticipation initiée par Françoise DALIGAUX, nous avons pu démarrer sur le nouveau site très rapidement, en limitant au maximum la gêne occasionnée pour les adhérents. Bien sûr que le site n'est pas comme ceci ou comme cela, qu'il manque telle ou telle chose, ou encore telle fonctionnalité mais je rappelle à ceux qui en doutent

que l'entreprise qui nous accompagne sur ce projet ne gagne pas d'argent avec nous. En revanche, elle y gagne quelques soucis de réalisation. Je ne peux que remercier Françoise DALIGAUX, Valérie RAVOIRE et l'entreprise Happiness car sans leur travail, nous n'aurions tout simplement pas de site.

Nous avons parallèlement modifié le **règlement intérieur** en simplifiant et actualisant la partie relative aux sorties qui est maintenant une annexe du règlement intérieur. Il est à souligner que tous les encadrants ont été consultés et ont pu collaborer sur ce projet.

Les modifications du règlement intérieur, voire des statuts, ne doivent pas apparaître comme des obstacles, au contraire. Nos statuts datent de 2017 alors que des choses ont changé depuis. Nous ne devons pas attendre que nos statuts soient complètement obsolètes avant d'envisager de les modifier. Il n'est pas exclu que l'an prochain, nous fassions un toilettage de ces statuts. Mais, qui dit modification des statuts dit convocation d'une Assemblée générale extraordinaire et un quorum doit être atteint si on veut pouvoir faire des modifications. Il est donc dans l'intérêt de chacun de participer aux assemblées, qu'elles soient extraordinaires ou ordinaires. Il est évident que l'une doit suivre l'autre afin d'avoir une seule date de convocation.

Dans le **domaine des sorties**, les évolutions ne sont pas en reste. Tout est fait pour que les adhérents puissent profiter au mieux des activités proposées. Le **passage de quatre niveaux à cinq niveaux** de difficulté identiques pour l'été et l'hiver semble, pour le moment, aller dans le bon sens. Peut-être qu'un ajustement sera nécessaire sur les premiers niveaux pour la distance et la dénivelée mais seule l'expérience d'une année nous renseignera dans ce domaine.

**L'ajout de sorties** est facilité et les changements de météo ou les problèmes d'emploi du temps des bénévoles ne sont plus un obstacle à la réalisation de nouvelles randonnées ajoutées après la parution du programme. Nous envisageons même maintenant, depuis la dernière réunion de la commission Sorties-formation, l'ajout de séjours alors qu'ils ne figurent pas sur le programme. Le Conseil d'administration donnera son avis lundi sur cette proposition mais je ne doute pas qu'il soit positif car nous ne sommes pas là pour freiner l'association mais, au contraire, pour mettre de l'huile dans ses rouages.

Nous avons expérimenté un **point de passage à Nousty**. Cette solution n'a pas eu le succès supposé. Tout arrêt à cet endroit reste bien sûr possible mais sans avoir besoin qu'il apparaisse dans un quelconque règlement.

Nous sommes en train de réfléchir à une modification du **point de rendez-vous à Pau**. La solution élaborée par la commission Sorties-formation propose de laisser un point de rendez-vous possible place de Verdun mais également quatre autres points de rendez-vous autour de Pau, en fonction de la direction de la sortie. Cette solution doit également être débattue et validée en conseil d'administration lundi 20 novembre.

Les **activités de cohésion** doivent aussi évoluer. Nous sommes en train de réfléchir à faire une journée de remplacement des grillades à Bernadaus par une journée sur le même principe de randonnées suivies d'un moment de partage. La modification vient dans le changement de lieu et de date. Nous envisageons de faire cela en profitant des réseaux de nos adhérents. Le village de Cabanac, dont Reine FERNANDEZ en était Maire, pourrait être la première destination choisie pour l'endroit des festivités. Le moment de cette activité serait plutôt le début d'année, vers mars, mais il faudrait qu'une autre destination, dans les Pyrénées-Atlantiques celle-là, soit trouvée ou proposée par des adhérents de façon à varier les destinations dans les deux départements.

Une autre évolution réalisée dans les sorties à thème est l'ouverture des sorties du groupe Flore aux adhérents non-initiés mais intéressés par le sujet.

Enfin pour terminer, j'ai convié les vice-présidents et la secrétaire générale à assister à n'importe quelle réunion qu'ils souhaitent suivre car il est important qu'ils soient au courant de tous les sujets qui concernent l'association. Ils ont pu ainsi participer à quelques réunions particulières auxquelles ils n'avaient jamais été invités. Ils doivent suppléer et aider le président. S'ils ne connaissent pas la totalité des problèmes, ils ne peuvent avoir le recul nécessaire pour conseiller le président avec des avis pertinents.

Vous voyez bien que les Amis du Parc national des Pyrénées restent une affaire entre personnes. Nous restons attachés aux valeurs de partage et de convivialité. Nous tentons chaque fois de trouver la meilleure solution afin de contenter la majorité des adhérents tout en préservant et renforçant nos liens avec le Parc national des Pyrénées. Même si la tâche est parfois un peu rude et chronophage, toute l'équipe de

bénévoles de l'association est là, chaque fois présente pour accompagner l'évolution de notre association avec la société qui nous entoure.

Je vous remercie pour votre attention.

Le président demande s'il y a des questions sur le rapport moral. Pas de question.

**Vote pour l'approbation du rapport moral :**  
**Pour : à l'unanimité**

#### **V – NOMINATION D'UN MEMBRE D'HONNEUR** présenté par Hervé LATKOWSKI

Pierre MIR est appelé à rejoindre le devant de la scène.

Cela fait 20 ans que Pierre est bénévole à la permanence des Hautes-Pyrénées. Il remplit les tâches d'un secrétaire et collabore de façon très importante au bon fonctionnement de l'association, plus particulièrement au moment des adhésions. Pierre ne peut plus accomplir ces tâches de façon régulière et nous a avertis de son désir de se retirer. Il lui est offert un tableau représentant les sommets des Pyrénées.

Le Président cite nos statuts. Conformément à ceux-ci, après une consultation électronique réalisée auprès des membres du CA, ce dernier propose de faire désigner Pierre MIR comme membre d'honneur des APNP.

**Vote pour nommer Pierre MIR membre d'honneur des Amis du Parc national des Pyrénées**  
**Pour à l'unanimité**

#### **VI – MODIFICATION DES TARIFS DES ADHÉSIONS** présenté par Hervé LATKOWSKI

Lors de sa réunion du 5 juin 2023, le Conseil d'administration a constaté que les tarifs actuels datent de 2012 : membre actif 40 euros - conjoint, étudiant ou demandeur d'emploi 20 euros - mineur 10 euros. Pour atteindre l'équilibre budgétaire l'association a dû puiser dans ses réserves pour l'exercice 2022-2023, idem lors de l'exercice précédent. Face à l'augmentation des dépenses incompressibles, elle n'a d'autre solution que l'augmentation des cotisations. Le trésorier a effectué une simulation avec le nombre actuel d'adhérents et de conjoints. Pour équilibrer le budget, il faudrait passer à 50 et 30 euros.

Afin de ne pas franchir le seuil symbolique des 50 euros, le Conseil d'administration a décidé de soumettre à l'assemblée générale les tarifs d'adhésion suivants : membre actif 48 euros, membre actif conjoint, étudiant ou demandeur d'emploi 30 euros, mineur 15 euros. Ils seront applicables à partir de l'année 2024-2025 et devront être revus plus régulièrement à l'avenir.

**Vote pour l'approbation des tarifs d'adhésion proposés par le Conseil d'administration**  
**Pour à l'unanimité**

#### **VII – APPEL À CANDIDATURES POUR LES COMMISSIONS ET GROUPES** présenté par Hervé LATKOWSKI

Le président a demandé aux bénévoles des commissions et groupes de signaler leur désir de s'en retirer ou y rester. À ce moment de l'assemblée générale, une pause est organisée afin que les adhérents puissent rencontrer dans l'amphithéâtre les membres de ces commissions et groupes, pour se renseigner ou se porter volontaires.

Un nouveau groupe concernant la gestion numérique sera probablement ajouté au règlement intérieur. La composition des commissions et groupes sera validée par le Conseil d'administration le 20 novembre.

Composition des commissions à la fin de l'assemblée générale :

Rappel : Le président de l'association est membre de droit de toutes les commissions.

#### **Commission Festivités**

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Sylvette BOURDET, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Élisabeth LABAT, Mathilde LARRÉ, Hervé LATKOWSKI, Pascale LATKOWSKI, Chantal MENAUD, Giselle PEYRETOU.

### **Commission Communication**

Bernard CANUT-ROCAFORT, Yves ÉMENT, Monique FARION, Benoît LALANNE, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Patricia MARTIN, Annie POURTAU.

### **Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées**

Janick CAZAUBON, Jean-Loup CHRETIEN du SOUCHAY, Didier DABBADIE, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Serge MAS, Alain PUJO, Jean-Louis REY.

### **Commission Statuts-règlement intérieur**

Philippe BANOS, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Hervé LATKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE.

### **Commission Sorties-formation**

Ses membres sont élus par les encadrants. Deux postes sont vacants. Aucun candidat ne s'étant proposé, la liste n'a pas été modifiée lors de leur réunion d'octobre 2023 : Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Jean-Paul CAPIN, Thierry COUMEL, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Bernard LIONET, Lucienne MONGE, Martine MONTESINOS.

### **VIII – ADMISSION D'UN MEMBRE DANS LA COMMISSION SORTIES-FORMATION** présenté par Hervé LATKOWSKI

Le président demande une délibération de l'Assemblée générale sur le point suivant.

Dans notre règlement intérieur chapitre VI paragraphe 4, il est dit que la commission Sorties-formation est limitée à douze membres élus par les encadrants. Il s'avère, pour des raisons diverses, que la CSF n'est pas complète alors que des volontaires pour en faire partie se portent candidats après les délais fixés par le règlement intérieur.

Dans un esprit de souplesse et afin de favoriser le bénévolat à tout moment, le président demande à l'Assemblée l'autorisation d'accepter ces actes de volontariat à concurrence du nombre maximum de membres prévu même si les délais prévus au RI sont dépassés.

**Vote pour l'approbation d'accepter en cours d'année des membres à la commission Sorties-formation jusqu'à atteindre le maximum de 12 membres  
Pour à l'unanimité**

Monique CASTELAIN est élue membre de la CSF dès cet instant.

### **IX – DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL** présenté par Hervé LATKOWSKI

La commission d'appel a été créée afin qu'un adhérent, qui aurait subi une sanction du conseil d'administration, puisse avoir un recours. La commission d'appel est décisionnaire, elle doit être composée d'un nombre impair et au minimum de trois membres plus deux suppléants.

Se portent candidats : Marie-Antoinette BANOS, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Valérie RAVOIRE, Jean-Louis REY.

**Vote pour la désignation des membres de la commission d'appel :  
Pour à l'unanimité**

### **X – ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** présenté par Hervé LATKOWSKI

Les noms des candidats ont été portés à la connaissance des adhérents sur le site de l'association. Les sept candidats permettront d'atteindre le nombre de 16 administrateurs, en deçà du maximum fixé par les statuts.

Deux candidats, déjà membres du Conseil d'administration, renouvellent leur volonté de s'engager : Bernard CANUT-ROCAFORT et Françoise DALIGAUX. Cinq nouveaux se présentent : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Philippe BANOS, Pascale LATKOWSKI, Martine MONTESINOS et Christine RASSAT.

Hervé LATKOWSKI les invite à se présenter. Puis il déclare :

« Chers Amis, à l'article 10 des statuts, il est écrit : "L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu à bulletin secret." Il n'y a pas un nombre minimal de voix imposé par les statuts. Le nombre de candidatures proposées est de sept. Dès lors, les sept candidats sont nécessairement élus, quel que soit le nombre de voix qu'ils pourraient obtenir.

Ainsi, le vote, qui n'a pour objet que de choisir entre des candidats, perdrait toute utilité. Le vote à bulletin secret n'est exigé que lorsqu'il faut départager des candidats et non pour mesurer la popularité d'un candidat. Cette action n'est pas utile ni propice au développement des liens d'amitié auxquels nous tenons. Nous invitons tout adhérent qui s'oppose à cette décision à venir s'exprimer. »

**La proposition est suivie par l'assemblée générale. Sont proclamés élus au Conseil d'administration : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Philippe BANOS, Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise DALIGAUX, Pascale LATKOWSKI, Martine MONTESINOS et Christine RASSAT**

## **XI – LA PAROLE AUX ADHÉRENTS**

Une nouvelle adhérente demande des éclaircissements sur le covoiturage parce qu'elle s'est rendue place de Verdun à Pau et qu'il y avait deux personnes sans véhicule et aucunes autres.

Le président rappelle que l'association s'est donné pour objectif de favoriser le covoiturage en indiquant des lieux de rendez-vous, mais ne peut obliger qui ce soit à s'y rendre. La responsabilité de l'association ne concerne que la randonnée ou l'activité entre son point de départ et d'arrivée.

Une adhérente a entendu dire qu'il n'y aura plus de tirage au sort pour attribuer les places dans les séjours lorsque le nombre de postulants est supérieur à celui des places.

Le président répond qu'aucun changement n'a été apporté aux modalités d'inscription aux séjours. Cependant, la commission Sorties-formation dans une réunion récente propose la possibilité d'ajouter des séjours après la parution du programme. Les conditions d'inscription seront identiques aux sorties d'une journée ajoutées au programme et donc sans tirage au sort. Le Conseil d'administration prendra une décision à ce sujet le 20 novembre.

## **CONCLUSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

Hervé LATKOWSKI termine en remerciant à nouveau toutes celles et ceux qui s'investissent pour l'association.

Il déclare l'assemblée générale 2023 close et invite ses participants à passer dans le hall pour y prendre le verre de l'amitié et partager la collation constituée des préparations apportées par les adhérents.

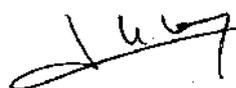
L'assemblée générale se termine à 18 heures 57.

Le président



Hervé LATKOWSKI

La secrétaire générale



Joëlle LE LAY

## **Annexe 1 - Les activités des commissions, groupes et permanences**

### **COMMISSION FESTIVITÉS**

Dès la levée des précautions sanitaires prises pendant la crise Covid, les conseils d'administration ont été suivi d'un repas froid pris par les administrateurs et administratrices, moment de convivialité apprécié par tous.

#### **Journée rando-grillades à la cabane de Bernadaus mercredi 7 septembre 2022**

40 personnes étaient présentes à cette belle journée ensoleillée, les tables avaient été installées dehors. Les deux « grilladins » ont préparé sur la plancha les saucisses, ventrèches et boudins accompagnés d'une salade de riz, suivi de fromage, d'un assortiment de fruits et de tartes confectionnées par Christiane ALBERTELLI. L'ambiance était très chaleureuse, les convives ont apprécié ce moment de partage.

#### **Assemblée générale (AG) du 19 novembre 2022**

La commission Festivités avait décoré et préparé le hall de la Bourse du Travail afin qu'après l'AG, un pot soit offert aux participants(es), les adhérents(es) ont largement contribué à la réussite de cette fin d'après-midi, en confectionnant divers plats salés et /ou pâtisserie.

#### **Soirée vœux et galette vendredi 13 janvier 2023**

Les membres de la commission Festivités avaient réalisées des brochettes de fruits ainsi que des fruits déguisés, des galettes et couronnes achetées par les APNP, ainsi que des boissons (offertes par la Ville) étaient également proposées. Les tables avaient été dressées dans la salle des Fêtes de la mairie de Tarbes. Les adhérents étaient moins nombreux que les années précédentes.

Élizabeth LABAT  
Responsable de la commission  
Chantal MENAUD

Représentante du Conseil d'administration dans la commission

### **COMMISSION COMMUNICATION**

La commission Communication se réunit alternativement à Pau ou à Tarbes.

Cette commission continue de choisir la photo de couverture des programmes.

Les 10 et 11 septembre 2022 nous étions présents au Forum des associations de Tarbes, le 10 septembre à celui de Pau.

Le 31 mars 2023 nous avons installé un stand au Salon des seniors de Tarbes.

Fin mai, entre les gouttes, les APNP avaient un stand au festival ELDORANDO à Arrens-Marsous.

Nous avons été sollicités par les gestionnaires du parc des expositions de Tarbes pour participer à la première Braderie des sports et loisirs les 10 et 11 juin 2023.

Le 17 juin nous étions à Pau pour la Rencontre de la vie associative.

La radio France Bleu Béarn Bigorre a ouvert son antenne à Chantal MENAUD puis à Catherine LAURENS pour parler des APNP.

Chaque fois que cela a été possible nous avons fait passer des articles dans la presse écrite béarnaise et bigourdane. Les panneaux déroulants de Tarbes ont assuré la promotion du Pass Rando.

La COMCOM continue à négocier des bons de réductions auprès des magasins.

Françoise DALIGAUX alimente et gère la page Facebook avec 214 publications.

Audience fin août 2023 : 261 mentions J'aime de la Page Facebook et 374 followers Facebook (136 nouveaux, 14 abandons).

Bernard CANUT-ROCAFORT  
Responsable de la commission

## **COMMISSION RELATIONS AVEC LE PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**

Depuis l'année dernière, un certain nombre d'actions ont été renouvelées et d'autres mises en place suite à la réunion annuelle d'échanges avec des représentants du Parc national des Pyrénées (PnP), Arnaud DAVID et Marie HERVIEU, le 16 janvier 2023.

### **Ont été renouvelées**

- La participation des APNP au Festival pyrénéen Image Nature de Cauterets avec un atelier de création artistique destiné aux scolaires des vallées animé par Janick CAZAUBON : en 2022 sur le thème des animaux volants et de l'eau cette année.
- Sorties APNP accompagnées d'un garde-mondeur du PnP : trois sorties ont été programmées.
- Participation au Conseil économique et social du PnP : deux réunions les 24 janvier et 27 juin 2023 (en visio-conférence) pour l'attribution de la marque Esprit Parc national.
- Journées de rencontre des APNP avec l'association des Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises à Cauterets en 2022 et Vicdessos en 2023 organisées par Serge MAS. Dans son compte rendu final, Serge nous invite «dès maintenant à réfléchir au futur et nous montrer aussi efficaces que l'ont été nos amis ariégeois».

### **Nouvelles interventions**

- À la demande du PnP, une fiche signalétique à destination des adhérents dénommée « Fiche signalement points noirs » est présentée sur le site des APNP. Cette rubrique est actuellement gérée par Jean-Marie DELADERRIÈRE : trois signalements ont été effectués en 2023. Il serait souhaitable que les encadrants soient régulièrement informés de son accessibilité par l'onglet : « L'ASSOCIATION/Comptes rendus/Commission relations avec le Parc national ».
- Jean-Marie a rédigé un rapport bilan « Points noirs » pour l'assemblée générale (voir ci-dessous).
- Participation à l'inauguration de la Maison du Parc à Arrens-Marsous le 30 septembre 2022.
- Des sorties pourraient inclure une visite de ces lieux dont les programmes figurent sur le site du Parc national : <https://www.pyrenees-parcnational.fr/fr/agenda>
- Le groupe flore des APNP a participé à l'animation des 24 heures de la biodiversité en Vallée d'Aure le 10 juin 2023 organisée par le PnP.
  - Participation au lâcher de bouquetins ibériques à Luz-Saint-Sauveur le 13 juillet 2023 : Serge MAS y a représenté l'association.
  - Participation au comité de pilotage pour la reconstruction du refuge de Barroude : trois réunions à Saint-Lary ont été organisées pour définir les futurs besoins. Cette étude est confiée à l'agence SCARABEE pour la définition du cahier des charges auprès des cabinets d'architecture. La sélection des candidatures s'est faite le 29 septembre 2023 et le choix final du jury est prévu en mars 2024.

### **En conclusion**

Notre relation avec le Parc national des Pyrénées est inscrite dans l'histoire de notre association et riche en événements : les encadrants et adhérents sont invités à participer aux futures interventions que Les Amis du Parc national des Pyrénées pourront leur proposer.

Didier DABBADIE  
Responsable de la commission

### **Rapport sur les points noirs**

#### **Rappel**

Dans le cadre du partenariat entre le Parc national des Pyrénées et les Amis du Parc national des Pyrénées, il a été convenu de signaler les points noirs rencontrés lors de nos sorties, soit dans la zone cœur, soit dans la zone d'adhésion quand situés en zone montagneuse.

### On appelle « points noirs »

- Balisage – Signalétique : les poteaux signalétiques inclinés ou renversés, les lames directionnelles cassées ou enlevées
- Environnement : déchets divers, anciens câbles, ferrailles, tôles, grillages, barbelés...
- Sentiers : éboulements, ravinements, chutes d'arbres, chutes de rochers ou blocs, passerelles détériorées.

### Signalements transmis au Parc national (tous dans zone d'adhésion, en montagne)

- Une forte dégradation du sentier entre le col de Bareilles et la cabane d'Ourrec avec des ravinements. Cela peut entraîner des chutes, des entorses. Ce sentier figure sur les cartes IGN 1747ET et 1647ET. De même a été signalée aussi une forte dégradation du sentier entre le lac d'Ourrec et le Chiroulet, lors du passage en forêt, avec des ravinements.
- Présence de vestiges métalliques liés à l'exploitation ancienne du fer dans la zone du Lac d'Anglas au niveau des mines à proximité du GR10. Dans le même secteur, le poteau signalant la Hourquette d'Arre (passage caractéristique du GR10) est tombé (cassé) et a été déplacé dans un recoin du rocher.
- Près de la réserve du Néouvielle, dans le secteur du Bastan, aux abords de la cabane du lac de Coste-Oueillère : présence de nombreux déchets métalliques.



### Autres gros désordres connus

- Brebis morte après une chute, sur le chemin du Pic du Midi de Bigorre. Signalement transmis à la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées, avec envoi de la photo de la « boucle d'oreille ». L'information a été transmise à l'éleveur.
- À Barèges, à la Montagne Fleurie, dégradation de panneaux signalétiques. Information et photos transmises à <https://rando.valleesdegavarnie.com/>

### Pour mémoire

- Les baliseurs signalent directement à la FFRandonnée 64 et 65 les désordres constatés dans les secteurs de balisage qui leur sont affectés.
- Des signalements de désordres ont été faits par des adhérents soit sur Suricate, soit directement auprès de communes et de communautés de communes.

Jean-Marie DELADERRIÈRE  
Coordonnateur de l'action

### **GROUPE ENVIRONNEMENT**

Rattaché à la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Ce groupe a été en sommeil pendant l'année écoulée.

Hervé LATKOWSKI  
Responsable du groupe

### **GROUPE FLORE**

Rattaché à la commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Le groupe Flore n'a pas réalisé d'Atlas de la biodiversité communal (ABC) en 2023. Les inventaires de la vallée d'Aure ont été clôturés en 2022.

En revanche, d'une part nous avons représenté l'association lors des 24 heures de la biodiversité à Saint-Lary-Soulan le 16 Juin 2023.

Ont participé à ces animations Élisabeth et Gilbert LABAT, Claudine ARNAUD, Petrona LEFEBVRE et moi-même.

Les membres du groupe Flore ont proposée deux activités au grand public.

- Sur un stand dans un chapiteau, une découverte de la flore pyrénéenne avec le Jeu de l'oie (déjà utilisé sur des animations antérieures) et le Domino des fleurs (une nouveauté).
- Sur le terrain une sortie flore au départ de Cadeilhan-Trachère. Participaient des visiteurs issus du grand public, certains en vacances dans la région, les autres venant des environs. Élisabeth LABAT et moi-même, avons mené cette sortie.

D'autre part, Élisabeth LABAT et moi-même avons proposé une série de sorties s'étendant sur les programmes hiver-printemps et été automne.

- Rapaces et flore au Pibeste le dimanche 16 avril avec une participation inhabituelle
- Un circuit à Saint-Pé et Rieulhès le samedi 27 mai, en lieu et place de tour du lac de Gabas
- Une visite à la tourbière de Lahus (vallée de Lesponne) le samedi 16 juin
- Mines d'Estaing et polémoine bleues le mercredi 12 Juillet
- Observation du cirse glabre vers le lac de Maucapéra le samedi 22 Juillet
- Du col de Boucharo à la cascade de la Brèche le mercredi 26 Juillet.

Ce programme avait pour but de faire découvrir des milieux variés à des altitudes différentes, du piémont à la haute montagne, ceci en fonction de la saison.

De six à treize personnes ont participé à ces sorties, en majorité de simples adhérents.

Mention particulière à la sortie du 22 juillet qui a attiré quatre randonneurs en sortie découverte.

Janick Cazaubon  
Responsable du groupe

## **COMMISSION SORTIES-FORMATION**

### **Réunions**

La commission s'est réunie deux fois pour étudier et valider les programmes n° 244 et n° 245.

Elle s'est également réunie une troisième fois pour valider le changement de la graduation des niveaux des randonnées.

Ses membres se sont par ailleurs consultés deux fois par mail durant cette période pour la validation des nouveaux encadrants.

Le responsable de cette commission a préparé, organisé et animé les réunions des encadrants qui ont été au nombre de deux durant lesquelles les nouveaux encadrants ont été présentés et les programmes ajustés.

### **Sorties**

Le thème de l'année a été « les lacs ».

Le nombre de sorties proposées a été sensiblement équivalent à l'année précédente bien qu'en légère baisse.

Le nombre de formations proposées aux adhérents cette année a été en augmentation.

#### **Quelques chiffres 2022-2023**

Sorties proposées : 560

Sorties séjours : 31

Sorties formations : 51

#### **Quelques chiffres 2021-2022**

Sorties proposées : 604

Sorties séjours : 28

Sorties formations : 39

Thierry COURCEL  
Responsable de la commission

## **GROUPE BALISAGE**

Rattaché à la commission Sorties-formation

### **Missions du groupe balisage des APNP**

Définies dans le règlement intérieur de l'association, elles sont de participer au nom des APNP:

- Au balisage des sentiers grande randonnée (GR), grande randonnée transfrontalier (GRT), grande randonnée de pays (GRP) et promenade et randonnée (PR) dans les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques sous la coordination de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée)
- À l'entretien de ces sentiers
- À la sensibilisation des adhérents et chefs de file au balisage des sentiers.

### **Groupe Balisage des APNP**

#### Évolution

- Au 31 août 2022, 23 adhérents dont 7 baliseurs APNP diplômés FFRandonnée.
- Au 31 août 2023, 28 adhérents dont 7 baliseurs APNP diplômés FFRandonnée.
- Dans le groupe balisage, cinq intégrations.

#### Pour faire partie du groupe Balisage

Se signaler à Jean-Marie DELADERRIÈRE ou au secrétariat des APNP. Après mise à jour de la liste, celle-ci est répercutée aux baliseurs APNP/FFRandonnée. Quand l'un d'entre eux décide une opération de balisage, il informe les membres du groupe Balisage.

#### Sentiers affectés par la FFRandonnée à des baliseurs APNP

En général en binôme avec un autre baliseur d'un autre club, avec des réaffectations par la FFRandonnée vers les APNP nouveaux diplômés suite à la demande des baliseurs actuels :

- Jean-Pierre CANTEGREIL : GR105 – Vignec à Tramezaygues - GRT 34 (transfrontalier) entre le GR10/Vignec et la frontière/col du Port Vieux de la Gela).
- Jean-Marie DELADERRIÈRE : GRP Val d'Azun avec trois secteurs : Argelès-Gazost à Gaillagos, Gaillagos à Arrens-Marsous, Pont de Miaous (Estaing) à Arboretum d'Arrens-Marsous.
- Yves ÉMENT : GR78 (deux secteurs) – depuis Lourdes (Camping du Loup) jusqu'à Bétharam.
- Martine et Antoine MONTESINOS : GR 653 de Maubourguet jusqu'à la limite du 64 - GRP Val d'Azun de Arbéost au lac de Soum.
- Didier RAMADE : Actuellement, pas de secteur attribué par la FFRandonnée.
- Florinda RIBAS : GR78 – Oloron à Aren.

### **Activités**

Opérations classiques d'entretien du balisage (rafraîchissement de balises, ajouts de balises, mise en place de potelets), petits entretiens (déplacements de poteaux directionnels, sciage de branches), remise en état de sentiers (marches, détournement de rus, assainissement...):

- GR105 - tronçon Vignec/Tramezaygues : une intervention - un baliseur APNP.
- GRT34 : actuellement mis en sommeil par la FFRandonnée, qui fait porter la priorité sur les sentiers transfrontaliers jusqu'au Port Marcadau et au Port Boucharo.
- GR78 - Oloron à Aren : une intervention avec un baliseur APNP, un baliseur FFRandonnée et une bénévole APNP.
- GRP Val d'Azun – Argelès-Gazost à Arrens-Marsous : trois interventions - Un baliseur APNP + deux APNP + un baliseur FFRandonnée - Un baliseur APNP + un baliseur FFRandonnée + quatre APNP - Un baliseur APNP + un baliseur FFRandonnée.
- GRP Val d'Azun - Pont de Miaous (Estaing) vers Arrens-Marsous (Arboretum) : trois interventions - Un baliseur APNP + quatre APNP + un baliseur FFRandonnée - Un baliseur APNP + deux APNP + un baliseur FFRandonnée - Trois baliseurs APNP + deux APNP + un baliseur FFRandonnée pour recréusement du sentier pour augmenter la hauteur de passage sous un pont agricole constitué d'anciens poteaux électriques. Avant intervention : hauteur aval 1.55 m, amont 1.22 m. Après intervention : hauteur aval et amont 1.70 m avec au débouché amont mise en place de deux marches pour rattraper le sentier.

- GR 78 – Lourdes à Bétharram : trois interventions dont un dé-balisage d'une variante mise en place après un éboulement et rebalisage en 2023 après rétablissement du tracé habituel.
- GR 653 : deux interventions – Les deux fois, deux baliseurs APNP + trois APNP.
- GRP Val d'Azun – Arbéost au lac de Soum : une intervention - Deux baliseurs APNP + un FFRandonnée - La FFRandonnée 65 est intervenue sur la partie haute du sentier pour remise en place de piquets.

#### Signalements de désordres à la FFRandonnée 65

- GRP Val d'Azun –Secteurs Argelès-Gazost – Gaillagos – Arrens-Marsous : lames directionnelles cassées — petit éboulement lié à infiltration d'eau rendant le passage hasardeux sur sol glissant – arbre tombé en travers.
- GRP Val d'Azun – Arrens-Marsous à Estaing (Pont de Miaous) : cadavre de vache desséché.
- GRP Val d'Azun – Arbéost au lac de Soum : prévoir remise état de marches.

#### Les gros travaux nécessitant des moyens mécaniques (tronçonneuse, débroussailleuse...)

Ils sont organisés par la FFRandonnée.

#### **En résumé**

14 interventions auxquelles ont participé 17 fois des baliseurs APNP aidés par 15 bénévoles APNP, et 8 baliseurs FFRandonnée non APNP.

#### **Message aux adhérents et aux encadrants (rappel)**

- Au cours de vos sorties, si vous êtes témoins de désordres (chutes d'arbre, glissement de terrain, signalisation défectueuse, ordures), vous êtes invité(e)s à déclarer tout problème rencontré sur un sentier balisé (GR balisé blanc et rouge, GRP balisé jaune et rouge, PR balisé jaune) grâce à Suricate, sur le site <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>. Pensez à prendre une photo et, si vous pouvez, les coordonnées GPS, sinon une carte au 1/25 000 permet de pointer exactement le lieu du désordre. Cela est aussi possible en chargeant l'application Suricate sur votre smartphone. Les signalements sont transmis aux collectivités locales (Départements et agglos), aux FFRandonnée et aux directions Jeunesse et sports.
- En plus du signalement sur Suricate, pour les PR, vous pouvez aussi signaler les désordres aux communes et de plus en plus aux communautés de communes qui sont en charge des sentiers PR.
- S'il s'agit d'un « Point noir » (signalétique, environnement, sentier) dans la zone cœur du Parc national ou en zone montagne de la zone d'adhésion, le signaler au Parc national ([contact@pyrenees-parcnational.fr](mailto:contact@pyrenees-parcnational.fr)) en mettant copie aux APNP ([contac@APnP.fr](mailto:contac@APnP.fr)) qui transmettra à Jean-Marie DELADERRIÈRE, coordinateur " points noirs". Voir sur le site APNP : <https://www.APnP.fr/fiche-signalement-points-noirs/>.



Jean-Marie DELADERRIÈRE  
Responsable du groupe

## **GROUPE RÉFÉRENTS**

Rattaché à la commission Sorties-formation

Moins de sorties réalisées sur la période 2022-2023 mais à chaque fois, de belles et agréables randos. J'ai toujours été encouragée par les référents et les encadrants menant la sortie lorsque je me suis essayée à des dénivelés demandant endurance et concentration. Je remercie encore les référents pour leur gentillesse et leur écoute, leur disponibilité m'est précieuse. Un petit clin d'œil également aux adhérents qui m'ont aidée et même accompagnée, ceux-ci ne faisant pas partie du groupe Référents, ils se reconnaîtront. Les annulations de mes inscriptions sont dues à l'absence de référents après appels, pas de prise en charge covoiturage possible depuis mon domicile ou indisponibilité de la personne gardant mon chien lorsque je suis en montagne.

Un nouveau randonneur déficient visuel a rejoint notre association cet été avec un Pass Rando. Le Conseil d'administration a décidé de confier la recherche de référents pour lui aux bénévoles de la permanence 65. Il a adhéré en septembre. Le retour à l'ancienne formule est à l'étude, avec une bénévole responsable chargée de redynamiser le groupe et de contacter les référents pour les deux personnes qui en ont besoin.

Fabienne MONCHAU  
Responsable du groupe

## **COMMISSION STATUTS-RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

La commission Statuts-règlement intérieur s'est réunie les 12 septembre 2022 et le 11 octobre 2022 afin de simplifier et d'actualiser les termes du règlement intérieur de l'association.

Lors de la première réunion, après une lecture détaillée du règlement, il a été décidé de travailler sur deux axes : le règlement intérieur et l'annexe relative aux sorties.

### **Règlement intérieur**

Dans un premier temps, il a été proposé de restructurer le paragraphe sur les commissions, de créer un paragraphe VII « Groupes » et enfin de faire figurer l'annexe « Règles applicables aux sorties » à la suite du règlement intérieur dans le même document. D'autres modifications interviendront un peu plus tard.

### **Annexe relative aux sorties**

À l'occasion de ces réunions, et après de nombreuses réflexions et discussions, un document abouti a été rédigé collégialement.

Dans un souci de transparence et de communication, ce projet a été transmis à tous les encadrants afin d'obtenir leur avis. Ce document a fait l'objet d'un long travail de concertation entre les membres de la commission Sorties-formation. Ces derniers ont apporté des modifications qui ont été, par messagerie, proposées aux membres de la commission Statuts-règlement intérieur.

Une fois acceptées par la commission, un document final a été proposé et validé par les membres du Conseil d'administration lors d'une réunion le 30 janvier 2023.

Un travail préparatoire aux modifications concernant le règlement général sur la protection des données (RGPD) a ensuite été effectué par la vice-présidente en charge de ce dossier, en collaboration avec une adhérente travaillant à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Il a été finalisé en septembre 2023 lors d'une réunion de la commission.

Yves ÉMENT  
Responsable de la commission

## **PERMANENCE DE PAU**

Les activités de la permanence 64 se sont déroulées dans une excellente ambiance comme chaque année: très bonne entente entre toutes et tous.

En début de printemps, le site internet de notre association étant arrivé au terme de ses possibilités, nous avons fait face en procédant aux inscriptions sur papier. Un véritable challenge vu que nous n'avons qu'une seule ligne téléphonique. La bonne humeur des permanents et des adhérents a permis de traverser cette période sans trop de difficultés.

Comme chaque année, nous avons tenu un stand au Forum des associations de Pau début septembre : très importante affluence qui se concrétise par un grand nombre de sorties découverte et, espérons en un aussi grand nombre d'adhésions.

Nous essayons d'organiser des moments de retrouvailles entre nous, mais les permanents sont des retraités hyperactifs, difficiles de les rassembler tous en un même lieu au même moment, nous faisons de notre mieux. Ceci n'empêche pas une grande amitié et esprit d'entraide pour la bonne marche de la permanence.

Les permanentes et permanents à ce jour : Christine BESOMBES, Anne Marie DUCLOS, Agnès GRAMARD, Philippe GRAMARD, Françoise GUIGUEN, Catherine LAURANS, Jean Michel PAILHÉ-BELAIR, Annie POURTAU, Paule PRAT, Christine RASSAT, Anne Marie SOUBIELLE.

Permanentes en devenir : Michelle ARRATEIG-BUGAT, Marie Thérèse DURANTEAU.

Catherine LAURANS  
Responsable de la permanence

### **PERMANENCE DE TARBES**

Les permanences se tiennent les mardis de 10 h à 12 h 30 et les vendredis de 16 h à 18 h 30. L'équipe compte à ce jour 12 permanent(e)s, dont quatre nouvelles bénévoles. Un départ début 2023.

Pierre MIR, présent à chacune d'elle, apporte sa compétence au niveau informatique afin d'informer les nouveaux adhérents sur les modalités de connexion au site et d'inscription aux sorties.

La permanence est fréquentée pour les renouvellements et les nouvelles d'adhésions de fin août à mi-octobre ainsi que pour les Pass Rando et les sorties découverte en été. La plupart aboutit à une adhésion. Les permanents se sont réunis une fois en début d'année.

Il y a moins d'activité le mardi matin, mais se serait dommage pour l'association de se priver d'un créneau de visibilité.

La permanence a participé au Forum des associations en septembre 2022 avec la commission Communication.

Chantal MENAUD  
Responsable de la permanence

### **SITE INTERNET**

En quelques chiffres :

- 10 après-midis de rendez-vous chez notre prestataire Happiness
- 426 adhérents saisis pendant les fêtes de fin d'année
- 57 sorties de mi-avril à mai ressaisies
- + de 100 albums-photos mis en ligne entre mai et août

Non comptabilisées les très nombreuses heures pour réaliser les tests, déceler les anomalies, etc !

Et c'est aussi une présentation des fonctionnalités à la réunion des encadrants du 10 mars, la réalisation et l'envoi des modes opératoires, aux adhérents, aux encadrants, aux bénévoles-photos, la mise en place d'ateliers numériques pour les encadrants et pour les adhérents fin juin à Pau. [Il y a eu les mêmes à Tarbes fin septembre 2023].

HAPPINESS 🖥️ - SEO et Word...

Concepteur de sites Web

[DÉTAILS SUR LE LIEU](#)



Les avis ne sont pas vérifiés ⓘ



APNP - Les Amis du Parc National des Pyrénées...

★★★★★ il y a un mois

Pour le renouvellement de notre site associatif, nous avons eu un accompagnement au top de Florian et Julie avec le suivi attendu pour faire les ajustements et toujours avec autant de précieuses suggestions.

Visité en juillet



1



Partager

**Réponse du propriétaire** il y a une heure

Nous avons participé à la version 3 du site puis à la V4. En espérant que cette dernière vous donne entière satisfaction. Cela a été un vrai challenge de combiner la gestion de plus de 400 adhérents et la gestion des nombreux niveaux d'admin du site. Mais je pense que l'outil est bien abouti et que les adhérents y trouvent désormais une plus grande facilité de réservation de vos randonnées.

Alors un très grand merci à Florian et Julie, Pierre MIR et Valérie RAVOIRE.  
Merci aux anciens bénévoles-photos : Jean-Paul CAPIN, Michel HOURQUET et Laurent RIBAS.  
Merci aux nouveaux bénévoles-photos : Jean-Marie DELADERRIÈRE, Muriel JORDA, Valérie RAVOIRE et prochainement Geneviève COLMACHE qui s'est également proposée.

Françoise DALIGAUX  
Vice-présidente

## Annexe 2 - Les acteurs bénévoles de l'association

### Conseil d'administration (membres élus par l'assemblée générale annuelle pour trois ans)

Bernard CANUT-ROCAFORT, Françoise CAVALIER, Janick CAZAUBON, Thierry COUMEL, Pascal COURTIN, Didier DABBADIE, Françoise DALIGAUX, Albert DARRACQ, Yves ÉMENT, Hervé LATAKOWSKI, Catherine LAURANS, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE, Chantal MENAUD et Alain PUJO.

### Bureau (membres élus par les administrateurs pour un an)

Président : Hervé LATAKOWSKI

Vice-président(e)s : Françoise DALIGAUX et Alain PUJO

Secrétaire générale : Joëlle LE LAY

Trésorier : Pascal COURTIN

Responsables des permanences : Catherine LAURANS et Chantal MENAUD.

### Commission d'Appel (membres élus par l'Assemblée générale annuelle pour un an)

Marie-Antoinette BANOS, Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Monique FARION, Pascale LATAKOWSKI.

### Secrétariat et informatique

Françoise DALIGAUX, Pierre MIR et Valérie RAVOIRE.

Mise en ligne des photos : Jean-Paul CAPIN, Michel HOURQUET et Laurent RIBAS.

Le président de l'association est membre de droit de toutes les commissions suivantes.

La liste des membres de ces commissions est validée par le Conseil d'administration.

Dans les paragraphes qui suivent, les noms en gras sont ceux des représentants du Conseil d'administration dans la commission, le groupe ou la permanence. Ils cumulent souvent les fonctions de représentant et de responsable

Lorsque le responsable n'est pas membre du Conseil d'administration, son nom est spécifié.

### Commission Festivités – Responsable du groupe : Élisabeth LABAT

Christiane ALBERTELLI, Claudine ARNAUD, Monique CASTELAIN, Marie-Louise COMPAGNON, Reine FERNANDEZ, Élisabeth LABAT, Mathilde LARRÉ, Hervé LATAKOWSKI, **Chantal MENAUD**, Giselle PEYRETOUT.

### Commission Communication

**Bernard CANUT-ROCAFORT**, Françoise DALIGAUX, Hervé LATAKOWSKI, Catherine LAURANS, Yves ÉMENT, Monique FARION, Annie POURTAU, Christine RASSAT.

### Commission Relations avec le Parc national des Pyrénées

Janick CAZAUBON, **Didier DABBADIE**, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Hervé LATAKOWSKI, Joëlle LE LAY, Serge MAS, Alain PUJO, Jean-Louis REY.

### Commission Sorties-formation (membres désignés par les encadrants)

Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Jean-Paul CAPIN, **Thierry COUMEL**, Philippe DESBONNET, Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Hervé LATAKOWSKI, Bernard LIONET, Lucienne MONGE, Martine MONTESINOS.

### Commission Statuts-règlement intérieur

Roger BLANC, Jean-Marie DELADERRIÈRE, **Yves ÉMENT**, Hervé LATAKOWSKI, Joëlle LE LAY, Albert MALABIRADE.

### Groupe Balisage – Responsable du groupe : Jean-Marie DELADERRIÈRE

Coordonnateurs : Jean-Pierre CANTEGREIL, Jean-Marie DELADERRIÈRE, **Yves ÉMENT**, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Didier RAMADE, Florinda RIBAS.

Membres : Pascale AOURA, Michèle ARRATEIG BUGAT, Sylvette BOURDET, Julie CHIGIONI, Gérard CLODÉRIÉ, Didier DABBADIE, Didier DALIGAUX, Jean-Luc DANDRÉ, Dominique DYÉ, Jean-Luc FRADIN, Sylviane FRAYSSE, Daniel HAUDELAYOUS, Jean-Yves HERVÉ, Jean-Pierre JOLY, Marie-Hélène JOLY, Lucienne MONGE, Serge NICOLAS, Colette RIDOU, Marie-Hélène VINCENOT, Jean-Paul ZANIBELLATO.

### Groupe Environnement

Francis DARRÉ, **Hervé LATKOWSKI**, Albert MALABIRADE.

### Groupe Flore

Claudine ARNAUD, Martine BERTIN, Geneviève CASTERET, **Janick CAZAUBON**, Jean-Loup CHRESTIEN DU SOUCHAY, Simone FRÉCHOU, Élisabeth LABAT, Gilbert LABAT, Marie LATOUR, Marie-Hélène LEFÈVRE, Jean-Louis REY, Dominique ROSSIER, Philippe THÉRY.

### Groupe Référents – Responsable du groupe : Fabienne MONCHAU

Gilbert BAYLET, Anne-Marie BONNEAU, Marie-Claude CLARENN, **Didier DABBADIE**, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Gilberte GENTILLET, Marie-Madeleine LAFFONT, Jean-Pierre LAGORS, Hervé LATKOWSKI, Marie-Catherine MALET, Serge MAS, Violaine de NORDREST, Sandrine MUR.

### Permanence de Pau

Christine BESOMBES, Anne-Marie DUCLOS, Agnès GRAMARD, Philippe GRAMARD, Françoise GUIGUEN, **Catherine LAURANS**, Jean-Michel PAILHÉ-BELAIR, Annie POURTAU, Paule PRAT, Christine RASSAT, Anne-Marie SOUBIELLE.

### Permanence de Tarbes

Sylvette BOURDET, Françoise CAVALIER, Malou COMPAGNON, Jean-Luc DANDRÉ, Monique FARION, Michel GELLÉ, Pascale LATKOWSKI, Marie LATOUR, **Chantal MENAUD**, Pierre MIR, Giselle PEYRETOU.

### Encadrants

#### Chefs de file

Christiane ALBERTELLI, Yves ANSELIN, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Alain ASTUGUEVIEILLE, Philippe BANOS, Tina BANOS, Jean-Claude BARCOS, Marie-Josée BARCOS, Jean-Pierre CANTEGREIL, Bernard CANUT-ROCAFORT, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, Daniel CAVERO, Janick CAZAUBON, Marie-Louise COMPAGNON, Thierry COUMEL, Jean-Claude CRAMPE, Didier DABBADIE, Jean-Luc DANDRÉ, Albert DARRACQ, Jean-Marie DELADERRIÈRE, Philippe DESBONNET, Jean-Claude DUFFOURC, Reine FERNANDEZ, Sylviane FRAYSSE, Alfonso GOMEZ, Daniel HAUDELAYOUS, Michel HOURQUET, Muriel JORDA, Francine LAHORE, Corinne LAPORTE, Michel LARROUQUET, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS, Bernard LIONET, Claude LUCAS, Bernard MADEUX, Serge MAS, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS, Serge NICOLAS, Jean-Luc PASCAU, Annie POURTAU, Didier RAMADE, Josette RAUD, Florinda RIBAS, Laurent RIBAS, Bernard ROUSSEL, Monique SAUX, Jean-Paul ZANIBELLATO.

#### Serre-files

Suzanne ANTHIAN SARBATX, Pascale AOURA, Maurice BÉCAAS, Anne-Marie BONNEAU, Sylvette BOURDET, Annie CAPDEBARTHE, Robert CAMBET, Marie CARQUET, Renée CAZABAN-MARQUE, Élisabeth CHAZEL, Julie CHIGIONI, Marie-Claude CLARENN, Nadine CLAVIÈRES, Marie-Pascale CODOL, Francis DARRÉ, Joëlle DAVID, Edmond DIEUZEIDE, Maryse DUPOUY, Dominique DYÉ, Michel EYMARD, Françoise GUIGUEN, Éric GUILLAUMEAU, Joël HOULIER, Élisabeth LABAT, Michel LABAT, Jean-Luc LAFOURCADE, Jean-Vital LASSALLE, Christian LAULHÈRE, Marie-Christine LORMANT, Catherine MALET, Sylvie MARTIN, Dominique PALETOU, Colette RIDOU, Serge ROBITAILLE, José RUBIO, Geneviève SALIOU, Gislaine SAVE, Françoise SAYOUS, Éric SERGENT, Mustapha YAHIA.

Nota : sur ces listes figurent toutes les personnes qui ont rempli les fonctions dites, y compris celles qui sont arrivées ou qui ont démissionné entre le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et le 31 août 2023.